

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1461

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de police

Ancien titre : ASSOCIATION MONDIALE POUR LA JUSTICE ET LE DROIT DES VICTIMES

Nouveau titre : **ASSOCIATION MONDIALE POUR LA JUSTICE ET LE DROIT DES VICTIMES (AMJDV).**

Nouvel objet : les objectifs de l'association mondiale pour la justice et le droit des victimes sont de favoriser la défense et la protection des droits des victimes de toutes sortes ayant subi des préjudices de toute nature, notamment dans le cadre de génocides, de conflits armés, locaux, régionaux et mondiaux, ainsi que des catastrophes naturelles ou accident de toutes sortes, notamment en facilitant et soutenant leur accès à la justice tant au niveau interne qu'international ; favoriser l'instauration d'une vraie justice notamment par la mise en place d'une aide juridique et juridictionnelle efficace à destination des victimes ; représenter les victimes et/ou les assister dans le cadre d'action en justice de toute nature visant à rétablir leurs droits ; former et entretenir des relations entre ses membres, tous responsables de spécialités et d'objets différents ; maintenir et au besoin créer, tant en France qu'à l'étranger, un contact permanent entre les victimes d'origine diverse en organisant notamment des colloques, des conférences ou tout autre événement de caractère scientifique et/ou culturel ; nouer des relations avec toutes autres sociétés ou associations similaires et d'en faire bénéficier ses membres ; proposer, développer et mettre en œuvre toute action en matière de lutte contre les discriminations et toute forme de violence faite aux personnes ; promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; relayer auprès du public les mesures législatives et l'es action des pouvoirs public permettant la mise en œuvre de l'égalité homme femme, travailler en partenariat avec les organismes compétents publics, parapublics, privés ; enfin, réunir des femmes et des hommes, français et étrangers, désireux de contribuer à la protection et l'obtention des droits des victimes, et de mener avec eux des échanges d'idées et de vue sur les questions d'actualité dans le monde ;

Siège social : 111, avenue Victor hugo, 75016 Paris.

Date de la déclaration : 27 mai 2021.